



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC / Bid

Receiving - PWGSC

Voir dans le document/

See herein

NA

Québec

NA

**INVITATION TO TENDER**

**APPEL D'OFFRES**

**Tender To: Public Works and Government Services  
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

TPSGC/PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

|  |   |
|--|---|
| <b>Title - Sujet</b><br>Boîte de dépôt de documents  |   |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>G9292-216091/B   | <b>Date</b><br>2020-10-29                                       |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>G9292-216091  | <b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b><br>PW-\$QCN-040-18018 |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>QCN-0-43106 (040)   | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>                          |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2020-11-09</b>   |   |
| <b>Time Zone</b><br><b>Fuseau horaire</b><br>Heure Normale du l'Est<br>HNE   |   |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes<br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>                |   |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Beaupré, Patrick  | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>qcn040                    |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(418) 572-5246 ( )   | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(418) 648-2209                    |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b><br>EMPLOI ET DEVELOPPEMENT SOCIAL CANADA<br>Québec<br>100 Highway 138<br>Donnacona<br>Québec<br>G3M1B5<br>Canada |   |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b><br>Voir Doc.   | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

**CETTE DEMANDE DE SOUMISSIONS ANNULE ET REMPLACE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS NUMERO G9292-216091/A, DATEE DU 2020-10-07, DONT LA DATE DE CLOTURE ETAIT LE 2020-10-22, A 14:00 HAE. UN COMPTE RENDU OU UNE RENCONTRE DE RETROACTION SERA OFFERT SUR DEMANDE AUX SOUMISSIONNAIRES, AUX OFFRANTS OU AUX FOURNISSEURS QUI ONT PRESENTE UNE OFFRE DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS PRECEDENTE.**

## TABLE DES MATIERES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>  | <b>3</b>  |
| 1.1 BESOIN .....   | 3         |
| 1.2 COMPTE RENDU .....   | 3         |
| 1.3 SERVICE CONNEXION POSTEL.....  | 3         |
| <b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....</b>                        | <b>4</b>  |
| 2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....                                     | 4         |
| 2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....   | 4         |
| 2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....                                 | 4         |
| 2.4 LOIS APPLICABLES .....   | 5         |
| 2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS.....                         | 5         |
| <b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>                        | <b>6</b>  |
| 3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....                                     | 6         |
| <b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>                        | <b>7</b>  |
| 4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....  | 7         |
| 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....   | 7         |
| <b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>                         | <b>8</b>  |
| 5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....  | 8         |
| 5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ..... | 8         |
| <b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>  | <b>10</b> |
| 6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....   | 10        |
| 6.2 BESOIN .....   | 10        |
| 6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....   | 10        |
| 6.4 DURÉE DU CONTRAT .....   | 10        |
| 6.5 RESPONSABLES.....  | 10        |
| 6.6 PAIEMENT .....   | 11        |
| 6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....   | 12        |
| 6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....                                       | 12        |
| 6.9 LOIS APPLICABLES .....   | 12        |
| 6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....   | 12        |
| 6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> .....  | 12        |
| 6.12 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS .....  | 13        |
| <b>ANNEXE A - BESOIN .....</b>   | <b>14</b> |
| <b>ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT .....</b>   | <b>17</b> |

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
G9292-216091/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
G9292-216091

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
QCN-0-43106

Id de l'acheteur - Buyer ID  
qcn040  
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

---

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Besoin**

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

### **1.2 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.3 Service Connexion postal**

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

---

## PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2020-05-28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/actif>

### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

#### Unité de réception des soumissions de la région du Québec de TPSGC

Seules les soumissions transmises à l'aide du service Connexion postal seront acceptées. Le soumissionnaire doit envoyer un courriel pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postal à l'adresse suivante :

[TPSGC.RQReceptionSoumissions-QRSupplyTendersReception.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TPSGC.RQReceptionSoumissions-QRSupplyTendersReception.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

**Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel.** Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postal, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées [2003](#), ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postal si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal.

<https://achatsetventes.gc.ca/etapes-a-suivre-pour-la-transmission-d-une-soumission-au-module-de-reception-des-soumissions-mrs-par-l-intermediaire-de-connexion-postel>

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la demande d'ouverture de conversation Connexion postal est envoyée à l'adresse électronique ci-dessus au moins six jours avant la date de clôture de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

### 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## 2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
  - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
G9292-216091/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
G9292-216091

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
QCN-0-43106

Id de l'acheteur - Buyer ID  
qcn040  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le soumissionnaire doit envoyer sa soumission par voie électronique conformément à l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission financière  
Section II : Attestations

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier ne seront pas acceptées.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

#### **Section I : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

#### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

[C3011T](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/C/C3011T/actif) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/C/C3011T/actif>

#### **Section II : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation financière**

1. Les soumissionnaires doivent proposer des prix fermes, les droits de douane et les taxes d'accise comprises, et les taxes applicables exclues.
2. Sauf lorsque la demande de soumissions précise que les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera utilisé comme facteur de conversion.
3. Les soumissionnaires doivent proposer des prix rendu droits acquittés (DDP) DESTINATION selon les Incoterms 2010 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial. Les soumissions seront évaluées sur une base DDP.

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

---

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée**

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-et-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-et-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

N° de l'invitation - Solicitation No.  
G9292-216091/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
G9292-216091

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
QCN-0-43106

Id de l'acheteur - Buyer ID  
qcn040  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

---

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.2 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir des boîtes de dépôt de documents, conformément au besoin décrit à l'annexe A.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

[2010A](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010A/actif) (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010A/actif>

#### **6.4 Durée du contrat**

##### **6.4.1 Période du contrat**

La période du contrat est de la date du contrat jusqu'à 18 semaines plus tard inclusivement.

##### **6.4.2 Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard aux dates de livraison détaillées à l'annexe A du contrat.

##### **6.4.3 Points de livraison**

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'annexe A du contrat.

#### **6.5 Responsables**

##### **6.5.1 Autorité contractante**

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Patrick Beaupré  
Titre : Spécialiste aux approvisionnements  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Téléphone : 418-649-2817  
Télécopieur : 418-648-2209

Courriel : [patrick.beaupre@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:patrick.beaupre@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Responsable technique (sera complété à l'octroi)

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le responsable technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## 6.6 Paiement

### 6.6.1 Base de paiement – Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisés dans l'annexe B, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ (sera complété à l'octroi). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.6.2 Modalités de paiement

[H1001C](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/H/H1001C/actif) (2008-05-12) Paiements multiples  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/H/H1001C/actif>

### 6.6.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international) ;

### 6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

### 6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

#### Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

### 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- c) les conditions générales [2010A](#) (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- d) Annexe A, Besoin;
- e) Annexe B, Base de paiement;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_. **(sera complété à l'octroi)**

### 6.11 Clauses du *Guide des CCUA*

[G1005C](#) (2016-01-28), Assurance – aucune exigence particulière  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/G/G1005C/actif>

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
G9292-216091/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
G9292-216091

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
QCN-0-43106

Id de l'acheteur - Buyer ID  
qcn040  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## 6.12 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».

## ANNEXE A - BESOIN

### BOITES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

#### 1. INTRODUCTION

Le présent énoncé identifie un besoin de boîtes de dépôt de documents pour l'ensemble des centres de Service Canada (CSC) pour la région du Québec.

#### 2. CONTEXTE

Nous désirons diminuer l'achalandage des clients dans nos CSC. L'utilisation des boîtes de dépôt à documents permettra aux citoyens de laisser leur documentation à l'entrée des bureaux. Aussi, cela éviterait des files d'attente des citoyens à nos bureaux, ainsi que le fait de rentrer à l'intérieur des bureaux.

#### 3. GLOSSAIRE DES TERMES

Voici la signification des termes utilisés dans ce document :

| <i>Terme</i> | <i>Définition</i>     |
|--------------|-----------------------|
| <b>CSC</b>   | Centre Service Canada |
| <b>H</b>     | La hauteur            |
| <b>D</b>     | La profondeur         |
| <b>W</b>     | La largeur            |
| <b>ga</b>    | Calibre (gauge)       |

#### 4. PRODUITS LIVRABLES

- 50 boîtes pour les CSC à travers le Québec (une boîte par CSC);
- 31 boîtes pour l'entrepôt régional de Montréal (rue Bel-Air).

#### 5. EXIGENCES RELATIVES AU PRODUIT – CARACTÉRISTIQUES

*Voici les détails des caractéristiques du produit :*

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <i>Dimensions de la boîte :</i>    | 20po à 24po D x 12po à 14po W x 13po à 16po H;  |
| <i>Hauteur avec les pieds :</i>    | 27po à 36po H;  |
| <i>Dimensions <u>minimales</u></i> |   |
| <i>de l'ouverture :</i>            | 1po de haut par 12po de large;  |
| <i>Épaisseur du métal :</i>        | 18 ga;  |
| <i>Poids :</i>                     | 60 lb ou moins;   |
| <i>Matériel :</i>                  | acier peint en noir antirouille;  |
| <i>Construction :</i>              | La boîte doit être soudée;  |
| <i>Verrouillage :</i>              | Serrure avec clés (3 clés doivent être fournies avec la boîte);   |
| <i>Sécurité :</i>                  | Il doit y avoir une cloison anti-pêche à l'intérieur pour empêcher quiconque d'essayer d'y mettre la main;                            |
| <i>Protection :</i>                | Les boîtes n'ont pas besoin d'une protection contre le feu. Elles doivent être sur pieds et protégées contre les infiltrations d'eau; |
| <i>Ancrage :</i>                   | Doit être conçue pour permettre d'être vissée dans le sol. Le fournisseur doit fournir des ancrages afin de les boulonner au besoin;  |

#### 6. LIVRAISON

- Délai :*
- Boîtes pour les différents CSC (50) : au plus tard **4 semaines** suite à l'octroi du contrat.
  - Boîtes pour l'entrepôt de Montréal (31) : au plus tard **6 semaines** suite à l'octroi du contrat.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
G9292-216091/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
G9292-216091

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
QCN-0-43106

Id de l'acheteur - Buyer ID  
qcn040  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**Emballage :** Chaque boîte de dépôt doit être emballée individuellement pour faciliter leur transport de l'entrepôt vers les autres bureaux.

**Adresses de livraison :**

| <b>Adresses des différents CSC (une boîte par CSC)</b>                                    |  |   |
|---|--|---|
| <b>Alma APS</b><br>100, Ave Saint-Joseph Sud,<br>Alma, Québec, G8B 7A6                    | <b>Granby APS</b><br>82, rue Robinson Sud,<br>Granby, Québec, J2G 7L4                          | <b>Sainte-Agathe-des-Monts APS</b><br>118, rue Principale Est, Sainte-<br>Agathe-des-Monts, QC, J8C 1K1 |
| <b>Amos APS</b><br>502, 4e Rue Est,<br>Amos, Québec, J9T 1Y4                              | <b>Joliette APS</b><br>46, rue Gauthier Sud,<br>Joliette, Québec, J6E 4J4                      | <b>Sainte-Anne-des-Monts APS</b><br>230, 1ère ave Ouest, Sainte-Anne-<br>des-Monts, Québec, G4V 1E2     |
| <b>Asbestos APS</b><br>309, rue Chassé,<br>Asbestos, Québec, J1T 2B4                      | <b>La Malbaie APS</b><br>541, rue Saint-Étienne<br>La Malbaie, Québec, G5A 1J3                 | <b>Sainte-Foy APS</b><br>3229, ch. des Quatre-Bourgeois,<br>Sainte-Foy, Québec, G1W 0C1                 |
| <b>Baie Comeau APS</b><br>300, boulevard La Salle,<br>Baie-Comeau, Québec, G4Z 2K2        | <b>La Pocatière APS</b><br>708, 4e Avenue, bureau 103,<br>La Pocatière, Québec, G0R 1Z0        | <b>Sainte-Thérèse APS</b><br>100, boul. Ducharme - Bureau 130,<br>Sainte-Thérèse, Québec, J7E 1X2       |
| <b>Campbell's Bay APS</b><br>2 John Street, Campbell's Bay,<br>Québec, J0X 1K0            | <b>La Sarre APS</b><br>319, rue Principale,<br>La Sarre, Québec, J9Z 1Z4                       | <b>Saint-Eustache APS</b><br>250, boul. Arthur-Sauvé,<br>Saint-Eustache, Québec, J7R 2H9                |
| <b>Causapsal APS</b><br>8, rue Saint-Jacques Nord,<br>Causapsal, Québec, G0J 1J0          | <b>La Tuque APS</b><br>290, Rue Saint-Joseph,<br>La Tuque, Québec, G9X 3Z8                     | <b>Saint-Léonard APS</b><br>6020, rue Jean-Talon Est,<br>Montréal, Québec, H1S 3B1                      |
| <b>Chandler APS</b><br>75, boulevard René-Lévesque<br>Est, Chandler, Québec, G0C 1K0      | <b>Lac Mégantic APS</b><br>5500, rue Frontenac,<br>Lac-Mégantic, Québec, G6B 1H5               | <b>Senneterre APS</b><br>761, 10e avenue,<br>Senneterre, Québec, J0Y 2M0                                |
| <b>Chateauguay APS</b><br>245, boul. Saint-Jean-Baptiste,<br>Chateauguay, Québec, J6K 3C3 | <b>Louiseville APS</b><br>507, rue Marcel,<br>Louiseville, Québec, J5V 1N1                     | <b>Shawinigan APS</b><br>444, 5e rue de la Pointe,<br>Shawinigan, Québec, G9N 1E6                       |
| <b>Chibougamau APS</b><br>623, 3e Rue,<br>Chibougamau, Québec, G8P 3A2                    | <b>Magog APS</b><br>1700, Rue Sherbrooke,<br>Magog, Québec, J1X 5B4                            | <b>Sorel-Tracy APS</b><br>101, rue Augusta,<br>Sorel, Québec, J3P 1A8                                   |
| <b>Chisasibi APS</b><br>457, Rue Wolverine,<br>Chisasibi, Québec, J0M 1E0                 | <b>Maniwaki APS</b><br>100, rue Principale Sud,<br>Maniwaki, Québec, J9E 3L4                   | <b>Terrebonne APS</b><br>835, montée Masson<br>Terrebonne, Québec, J6W 2C7                              |
| <b>Coaticook APS</b><br>289, rue Baldwin,<br>Coaticook, Québec, J1A 2A2                   | <b>Matane APS</b><br>750, avenue du Phare Ouest,<br>Matane, Québec, G4W 3W8                    | <b>Thetford Mines APS</b><br>350, boulevard Frontenac Ouest,<br>Thetford-Mines, Québec, G6G 6N7         |
| <b>Côte-des-Neiges APS</b><br>5160, Boul. Décarie,<br>Montréal, Québec, H3X 2H9           | <b>Mistissini APS</b><br>32, Rue Amisk,<br>Mistissini, Québec, G0W 1C0                         | <b>Valleyfield APS</b><br>63, Rue Champlain, Salaberry-de-<br>Valleyfield, Québec, J6T 1W4              |
| <b>Cowansville APS</b><br>224, rue du Sud,<br>Cowansville, Québec, J2K 2X4                | <b>Mont-Laurier APS</b><br>431, rue de la Madone,<br>Mont-Laurier, Québec, J9L 1S1             | <b>Vaudreuil-Dorion APS</b><br>2555, rue Dutrisac,<br>Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 7E6                 |
| <b>Dolbeau APS</b><br>1400, rue Des Érables, Dolbeau-<br>Mistassini, Québec, G8L 2W7      | <b>Montmagny APS</b><br>37, avenue Sainte-Brigitte Sud,<br>Montmagny, Québec, G5V 2Y3          | <b>Verdun APS</b><br>4110, rue Wellington,<br>Montréal, Québec, H4G 1V7                                 |
| <b>Donnacona APS</b><br>100, route 138,<br>Donnacona, Québec G3M 1B5                      | <b>New Richmond APS</b><br>152, boul. Perron Ouest,<br>New Richmond, Québec, G0C 2B0           | <b>Victoriaville APS</b><br>84, boul. Labbé Sud,<br>Victoriaville, Québec, G6S 1K4                      |
| <b>Forestville APS</b><br>25, route 138 Est, bureau 800,<br>Forestville, Québec, G0T 1E0  | <b>Rivière-du-Loup APS</b><br>298, boul. Armand-Thériault,<br>Rivière-du-Loup, Québec, G5R 4C2 | <b>Ville-Marie APS</b><br>69B, rue Ste-Anne,<br>Ville-Marie, Québec, J9V 2B6                            |

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
G9292-216091/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
G9292-216091

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
QCN-0-43106

Id de l'acheteur - Buyer ID  
qcn040  
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>Gatineau - Hull-Aylmer</b><br>210, Rue Champlain,<br>Gatineau, Québec, J8X 3R5 | <b>Roberval APS</b><br>755, boul. Saint-Joseph,<br>Roberval, Québec, G8H 2L4 |  |
|---|--|--|

|  |
|--|
| <b>Adresse de l'entrepôt de<br/>Montréal</b>                                   |
| <b>Entrepôt Montréal 740</b><br>740, rue Bel-Air,<br>Montréal, Québec, H4C 2K3 |

Photos d'une boîte de dépôt utilisée présentement :



**Question 1 :**

Vos spécifications indiquent « Hauteur avec les pieds ». Est-ce qu'un montage sur piédestal est acceptable?

**Réponse 1 :**

Non, un montage sur piédestal n'est pas assez stable. Les boîtes ne seront pas nécessairement fixées au sol (Il faut des pieds pour la stabilité).

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
G9292-216091/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
G9292-216091

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
QCN-0-43106

Id de l'acheteur - Buyer ID  
qcn040  
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

---

## ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT

Veillez compléter toutes les cases du tableau ci-dessous.

| ITEM  | DESCRIPTION   | QUANTITÉ | PRIX UNITAIRE<br>FERME | TOTAL DE LA<br>LIGNE |
|---|---|----------|------------------------|----------------------|
| 1   | Boîtes de dépôt de documents, telles que décrites à l'annexe A              | 81       | \$                     | \$                   |
| 2   | Frais de livraison, manutention, emballage et tous autres frais applicables | 1        | \$                     | \$                   |
| TOTAL (CAD)<br>(excluant les taxes applicables) |   |          |                        | \$                   |